



Syndicat Départemental de l'Action Sociale

FORCE OUVRIERE de Haute-Savoie

FO 29, Rue de la Crête CRAN- GEVRIER 74960 –ANNECY

Contact : 07 55 62 32 82 fran.coud@orange.fr

Facebook : [SDAS FO HAUTE SAVOIE](#)

Le Syndicat de l'Action Sociale de haute Savoie s'adresse aux Familles

Lettre ouverte aux parents et amis des personnes en situation de handicap

Un Milliard d'euros en moins pour le secteur des branches sanitaires, sociales et médico-sociales, sur le plan d'économie de 10 Milliard d'euros annoncé par Bruno Lemaire.

Décret N°2024-124 texte du 21/02/2024

230 Millions en moins pour le handicap et l'indépendance.

300 millions pour l'aide au logement

228 Millions pour l'accès à l'emploi

Ce gouvernement a construit un projet de loi de finance de la SS sur une croissance hypothétique de 1,4% en juillet 2023. Une dotation de 15,2 milliards a été considéré comme adopté sans débat par le 49 alinéa 3 à l'assemblée nationale.

Un texte rectificatif sur la loi de finance est publié par décret le 21 février, **qui ampute de 1 milliard d'euros les EPRD** (Etat Prévisionnel de Recette et Dépense) des Etablissements subissent un coup de rabot d'une ampleur sans précédent qui désorganise administrativement les projets d'établissement mais aussi l'organisation des prises en charges et actions éducatives et rééducatives de l'ensemble des structures d'accueil.

Le budget rectificatif ampute de près de 94% le budget initial du PLFSS.

Dans le même décret, on constate l'annulation de crédit pour 2024 de **70 millions pour la santé et 98 millions pour les structures de l'enseignement adapté qui ont pour conséquence :**

- Le démantèlement progressif des structures, qui s'accompagne d'une déqualification du secteur sur l'ensemble des postes de travail
- La remise en cause de l'embauche et le maintien d'un service médical suffisant comme les médecins, médecins psychiatres et infirmiers dans les établissements.
- Du maintien de l'enseignement spécialisé et l'accompagnement des enfants en situation de handicap vers des dispositifs d'inclusion scolaire à marche forcée
- Une dégradation accrue des conditions de travail des personnels dans l'ensemble des établissements.
- La fin de l'attractivité pour les futurs professionnels ayant pour conséquence une baisse des recrutements dans les écoles de formations.

Raison plus que discutable lorsqu'est pratiqué une telle barbarie budgétaire dans l'une des puissances économiques la moins impactés par la crise en Europe. (Selon B Lemaire)

Le statut des structures associatives d'utilité publique est aujourd'hui gravement mis en danger. Ce coup de force budgétaire ne préfigure-t-il pas le coup de grâce des ESSMS. Cette paupérisation latente, par des coupes budgétaires répétitives dégrade nos missions de services publics, au mépris d'un cadre réglementaire et juridique qu'impose le code de l'action sociales des familles sur la professionnalisation et qualification de haut niveau du secteur.

Ainsi des personnes embauchées peu ou non qualifiées font office de « faisant fonction » sur des postes réglementairement imposés par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Imposer aux associations de signer des CPOM, (Contrat d'Objectif Pluriannuel et de Moyens), les pièges budgétairement et ne peuvent respecter le cadre réglementaire que le ministère à lui-même imposé en termes d'obligation.

Cette lettre ouverte, est un appel à la mobilisation des parents et familles et militant(e)s associatifs qui sont à l'origine de la création des Associations. La dégradation du financement du secteur, atteint une telle dérive qu'il devient utile de s'interroger sur le but rechercher :

- L'Etat prend-il encore en compte la nature du projet des Associations de parents qui ont toujours mis au centre de leur préoccupation l'humain ?
- Les budgets frappés par de telles restrictions répondent-ils encore aux besoins des usagers ?
- Comment défendre le principe de la solidarité nationale envers les plus faibles de cette société ?
- Quelle position face à de tels décisions dangereuses et politiquement aberrantes et inhumaines ?

Parents et amis des personnes porteuses de handicaps VENEZ DEFENDRE LE SECTEUR DU SOCIAL ET DU MEDICO-SOCIAL

RDV LE 4 AVRIL à 14 h devant la Préfecture